

## AVIS PUBLIC

### Avis de vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier ou de droits sur les mutations immobilières

#### Article 513 de la Loi sur les Cités et Villes (L.R.Q., c.C-19)

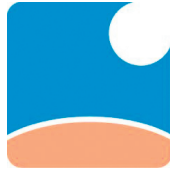
Avis est par les présentes donné que les immeubles ci-dessous décrits, avec ou sans bâtiment, situés dans la Ville de Mont-Joli, circonscription foncière de Rimouski, seront vendus à l'enchère publique, dans la salle des conseillers de l'Hôtel de Ville, sise au 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville à Mont-Joli, Mont-Joli (Québec), le vendredi 10 décembre 2021, à dix (10) heures pour satisfaire au paiement des **taxes municipales, taxes scolaires et des droits de mutations immobilières, avec intérêts, pénalités, plus les frais**, à moins que ces taxes, droits, intérêts, pénalités et dépenses ne soient payés avant la vente.

CADASTRE	PROPRIÉTAIRE (S)	DESCRIPTION	TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES DUE
3 755 479	Lise Imbeault	119, rue Voyer	3 968.00\$
4 072 429	Michael Carroll	105, avenue Rioux	9 754.36\$

Pour éviter la mise en vente d'un immeuble, le paiement total de toutes les sommes réclamées doit être effectué avant l'heure prévue pour la vente. Ce paiement peut être fait par chèque certifié, mandat-poste, traite bancaire, paiement direct (carte de débit) ou argent comptant à l'Hôtel de Ville, situé au 40, avenue de l'Hôtel de Ville, à Mont-Joli.

Donné à Mont-Joli ce 27<sup>ème</sup> jour d'octobre 2021.

Kathleen Bossé, OMA  
Greffière



VILLE DE  
**MONT-JOLI**

**AVIS D'APPELS D'OFFRES**  
**Municipalité de Mont-Joli**



VILLE DE  
**MONT-JOLI**

**AVIS D'APPELS D'OFFRES**  
**Municipalité de Mont-Joli**



VILLE DE  
**MONT-JOLI**

**AVIS D'APPELS D'OFFRES**

Municipalité de Mont-Joli